

<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article425>



# Les clos-masures, fermes typiques du Pays de Caux

- Comprendre ... - Histoire cauchoise - Lieux d'histoire -



Date de mise en ligne : lundi 9 juillet 2018

---

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous  
droits réservés

---

« La grand' route poudreuse se déployait à travers la campagne normande que les ondulations des plaines et les fermes entourées d'arbres font ressembler à un parc sans fin » (Maupassant, 1887)

[PNG - 2.1 Mo](#)

Le Pays de Caux évoque, dans l'esprit de chacun, des stéréotypes de la Normandie tels que les clos de pommiers ombragés, les longues chaumières à colombages, les champs de lin bleutés, les vaches aux robes mouchetées ou encore les hautes falaises de la Côte d'Albâtre. Pourtant, le caractère du paysage cauchois repose aussi sur la forme très particulière de son habitat appelée « clos-masure », « cour-masure » ou tout simplement « cour » par les habitants eux-mêmes.

A travers ces immenses champs de verdure et ces étendues de cultures, par delà ces grands arbres qui gémissent sous le vent, la nature reste secrète, presque sauvage.

[PNG - 192.9 ko](#)

Le Pays de Caux est un plateau crayeux, au nord-est de la Normandie, s'étendant sur une grande partie du département de la Seine-Maritime. Ses hautes falaises de craie dominant la mer par endroits d'une centaine de mètres au moins, le plateau pouvant atteindre 150 m d'altitude. Celui-ci est recouvert d'argile à silex et de loess, ce qui entraîne une riche agriculture, à la fois élevage laitier et culture.

Le clos-masure, ou cour-masure, est une prairie, plantée d'arbres fruitiers, entourée d'un talus planté d'arbres de haute taille qui abritent une ferme spécifique du Pays de Caux, à bâtiments dispersés. On trouve ces clos mesure dans un triangle Rouen-Dieppe-Le Havre. La protection contre les intempéries est l'une des fonctions classiquement attribuées aux haies brise-vent. C'est un rôle majeur sur le plateau venté du pays de Caux.

[PNG - 2.2 Mo](#)

Un clos-masure comporte généralement une maison d'habitation, une étable, une grange, une charetterie, un colombier, une à deux mares, un potager et un verger. Tous ces bâtiments sont dispersés dans la cour afin, dit-on, d'éviter les risques d'incendies et la propagation des maladies.

Le clos mesure semble apparaître progressivement dans le paysage cauchois.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, la ferme se compose d'une maison collée à l'étable, au milieu des cultures céréalières dans une clairière défrichée, puis accroît son espace agraire en même temps qu'elle se diversifie par l'élevage ovin qui nécessite des prés, clôturés par des haies, progressivement plantées sur des talus.

[PNG - 2.5 Mo](#)

Ainsi, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, on constate la présence sur les plans terriers, de bâtiments agricoles dispersés dans une cour et entourés de haies sur talus. Puis, le clos-masure s'est développé par la nécessité de protéger des vents marins plantations et bétail.

La haie d'arbres de haut jet plantés sur un talus, est constituée de chênes, de hêtres et d'ormes et entoure les quatre côtés du terrain et forme une ceinture de forme grossièrement quadrangulaire. Ces arbres sont plantés sur des

## Les clos-masures, fermes typiques du Pays de Caux

---

levées de terres d'1,5 à 2,5 mètres de large, et de 60 centimètres à 1,30 mètre de haut. Les arbres sont très serrés, disposés le plus souvent sur deux rangs, en quinconce. Cette haie crée un micro-climat.

[PNG - 2.5 Mo](#)

Composés donc d'essences à feuillage caducs, les alignements sont perméables et ralentissent les masses d'air sans les freiner totalement. Un brise-vent efficace protégeant en moyenne une zone équivalente à 15 fois sa hauteur : l'effet d'un talus cauchois d'une hauteur de 20 m se fait sentir sur une distance d'environ 300 m. Le brise-vent cauchois est plus efficace si les troncs sont branchus ou s'il existe entre les arbres de haut-jet, un sous-étage d'arbustes ou de taillis.

[PNG - 1.9 Mo](#)

A l'intérieur, dans la cour, sont plantés les arbres fruitiers. La diffusion du cidre à partir du XVe siècle dans les campagnes normandes incite les Cauchois à planter des pommiers à proximité de leur ferme, au sein de la prairie abritée du vent.

Coupe-vent pour protéger les pommiers et le jeune bétail, les haies pouvaient également offrir une autonomie en combustible, et fournir du bois d'oeuvre (charpente, piquets, mobiliers, outils)

oo

### La maison cauchoise :

Dans une vaste cour d'herbes ceinte d'arbres à haute tige, on reconnaît tout de suite la vieille chaumière cauchoise adossée à son talus, avec un toit de chaume moussu, ses colombages sur un soubassement de pierres, son allure trapue qui la cache aux regards indiscrets. Orientée vers le Sud ou l'Est, est dotée de multiples ouvertures de ce côté, pour profiter de l'ensoleillement. Elles permettent aussi de surveiller les animaux et de voir arriver les intrus. Elle ne comporte généralement qu'un seul niveau d'habitation, un grenier non divisé et n'a pas de cave.

[PNG - 534.5 ko](#)

Bâtiment à colombages plus long que large, chaque pièce ouvre directement sur la cour. Les matériaux utilisés sont des matériaux locaux. Le soubassement ou solin est un mur de pierres de taille ou de silex. Il empêche l'humidité de gagner le bois ou le torchis (mélange d'argile, de paille, plaqué sur des petites baguettes de bois horizontales). Les murs sont compris entre deux poutres horizontales, la sole en bas, la sablière en haut. Ces murs sont en torchis, divisés en pans compris entre des poutres verticales, les colombes en chêne. Les colombes forment des dessins en croix, chevrons, en losanges. Pour que le torchis ne soit pas trop exposé aux intempéries, il est parfois recouvert de bois, et la toiture est débordante. Cette toiture à 4 pans s'avance, souvent vers l'est en "nez de veau" ou "queue de geai" pour protéger un escalier extérieur donnant accès au grenier. La couverture était en chaume (tiges de blé de seigle, aujourd'hui de roseau) très pentue pour l'écoulement de l'eau. Sur le faîte on trouve un joint d'étanchéité en argile planté d'iris. L'imposante cheminée de la cuisine constitue l'élément important de l'intérieur de la maison, comme le montre son décor.

[PNG - 460.2 ko](#)





à ce dernier à son domicile un loyer annuel en espèces d'or ou d'argent et non autrement, la somme de 750 francs en deux termes et paiements égaux, Pâques et saint Michel [...]. Il est encore convenu que le bailleur fournira au preneur des pieux convenables et nécessaires pour soutenir le gros fil de fer destiné à repousser les bestiaux pour qu'ils ne puissent pas atteindre les jeunes arbres. L'élagage des arbres fruitiers sera opéré par les ouvriers du choix du bailleur et seront payés par le preneur.

Bail passé sous seing privé le 16 juillet 1860.

ADSM, 3Q 16 / 95, Contrôle des actes des notaires sous seing privé,  
Bureau de Doudeville.

[PNG - 2 Mo](#)

Depuis un certain nombre d'années, pour de multiples raisons, les clos-masures disparaissent du paysage local. Dans le contexte de modernisation de l'agriculture et d'évolution des modes de vie, ils sont restructurés ou perdent leur vocation agricole. Les arbres sont abattus, les talus arasés et les mares remblayées. Les bâtiments d'architecture traditionnelle, inadaptés aux nouvelles exigences agricoles, se dégradent. D'immenses bâtiments préfabriqués s'implantent.

Aux abattages des années 1950-1970 a succédé une période de replantation de « brise-vent » soutenue par les pouvoirs publics au titre du paysage. L'article analyse les valeurs aujourd'hui attribuées à ces rideaux d'arbres en termes d'agronomie, de paysage et d'environnement. Cette recherche s'est développée dans le cadre d'un projet d'inscription des clos-masures au patrimoine mondial de l'Unesco

### **F. Renout**

Sources diverses